

RAPPORT MORAL 2016

Le président remercie tout d'abord les Communautés de commune de Pont-Audemer, Beuzeville, Quillebeuf sur Seine et le PNR des Boucles de la Seine Normande pour leur invitation et leur excellente organisation au théâtre de l'Eclat de Pont-Audemer.

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2016 :

Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP21, Paris)

- Participation de l'animateur au stand Partenariat France - UICN « Les solutions fondées sur la nature », dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs autres structures attachées aux zones humides (Tour Du Valat, Medwet, Pôles-relais ZH, Plan Bleu).
- En parallèle, le président assistait aux échanges dans la zone bleue, zone des négociations internationales qui a abouti à l'accord de Paris sur le climat.

Labellisation du site Ramsar « Marais Vernier, vallée de la Risle maritime »

- Le site a été labellisé le 18 décembre 2015 par le secrétariat de la convention de Ramsar. La remise de diplôme au niveau national a eu lieu lors de la JMZH le 2 février 2016 à Brest. Une journée de labellisation locale a eu lieu le 26 avril 2016 dans le marais Vernier.

Loi pour la reconquête des paysages et de la biodiversité

- La loi pour la reconquête des paysages et de la biodiversité, après examen parlementaire a été publiée au journal officiel le 8 août 2016.
- Le président, Jérôme Bignon, et la vice-présidente, Geneviève Gaillard, étaient respectivement les rapporteurs au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

Indemnité spécifique Zones Humides

- Depuis fin 2015, l'association mène un travail, en partenariat avec plusieurs sites volontaires, afin de porter une mesure de maintien de l'élevage et des éleveurs en zone humide. L'idée est de profiter de la révision des critères de l'ICHN pour intégrer les sites Ramsar aux zones soumises à contrainte spécifique.
- Un mémoire argumentaire a été rédigé, synthétisé dans un 2 pages à destination des élus. La liste des parlementaires des sites Ramsar a été produite, afin de mobiliser autour de cette thématique. Tous les soutiens sont les bienvenus.

Moment de recueillement pour Luc Hoffmann

- Luc Hoffmann, personne incontournable de la protection de la nature et des zones humides s'est éteint dans sa résidence en Camargue, le 21 juillet dernier. Par la voix de Jean Jalbert, directeur de la Tour Du Valat, créée par Luc Hoffmann, les administrateurs saluent l'action de ce grand homme et expriment leur émotion, et mentionnent la nécessité de poursuivre le combat que menait Luc Hoffmann depuis de nombreuses années en faveur des zones humides.
- Une minute de silence est respectée.

D'une manière générale, l'année écoulée représente pour l'association une phase de pérennisation, avec des activités et missions reconnues. Elle est marquée par des avancées importantes (loi biodiversité, accord de Paris), mais nuancée par un contexte global moins porteur (érosion de la biodiversité, diminution des budgets accordés à l'environnement).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Représentation de Ramsar France

- Participation du président et de l'animateur à la journée de lancement nationale à Océanopolis à Brest (Finistère) – plus de 120 participants.
- Participation de l'animateur à la journée de lancement régionale en Aquitaine à Bordeaux le 25 janvier 2016.
- Participation au comité de pilotage scientifique du colloque national "Réparer la nature. L'exemple des milieux humides" (3-4 février 2016), et au colloque en lui-même.
- Participation à la cérémonie de clôture du comité Medwet (8-9-10 février 2016).
- Participation au Groupe de travail de l'UICN sur les changements climatiques en vue de la COP21.
- Participation du secrétaire à la journée d'échange « Ramsar et projet MAB » à Sarrebourg (57), le 16 avril 2016.
- Participation aux réunions du groupe Zones Humides Infos du 12 janvier, 8 juin et 7 septembre 2016.
- Participation au Concours Général Agricole Prairies fleuries et à son comité d'organisation.
- Participation aux Assises Nationales de la Biodiversité du 14 au 16 septembre, à Clermont-Ferrand.
- Intervention de l'animateur dans son ancienne école, l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers pour présenter les zones humides et l'association à des étudiants en 3^{ème} année de cycle ingénieur.

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2015

- Cette 7^{ème} édition a eu lieu le 27 novembre 2015. Exceptionnellement, ce séminaire a été organisé par l'association Ramsar France, sur une journée à Paris et non sur un site Ramsar, comme cela était le cas les années précédentes. 55 personnes étaient réunies autour du thème : *La prise en compte des milieux humides dans les politiques actuelles. Quelles actions à mettre en place ?*



Participants du 7^{ème} séminaire des gestionnaires de sites Ramsar à Paris, le 27 novembre 2015 © B.Coïc

Participation à la Cartographie de l'occupation du sol dans les sites Ramsar

- Réalisée par la Tour du Valat dans le cadre de l'Observatoire National des Milieux Humides.
- Réunions le 10 décembre 2015 et le 2 mars 2016.

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'Onema, les pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN.
- Participation aux 2 comités de pilotage.
- Plus de 620 animations ont eu lieu au niveau national, dont 25% sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent près de la moitié des animations mondiales.
- L'animateur a participé à un reportage dans l'émission de France 5 « Silence ça pousse », diffusé lors de cet événement en février 2016, avec la participation du site Ramsar du Delta de la Leyre.

**Journée mondiale
des zones humides**

2 février 2016

**Les zones humides
pour notre avenir**

Modes de vie durables



Stage MEEM-Ramsar France

- Co-encadrement d'un stage de fin d'études entre mars et août 2016 avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) sur l'état des lieux du réseau des sites Ramsar, le bilan de l'application de la circulaire du 24/12/2009 (désignation, gestion et gouvernance des sites Ramsar) et des propositions d'amélioration.
- Participation aux réunions du groupe de travail Ramsar le 3 mai, 28 juin et 20 septembre 2016, en présence de plusieurs administrateurs de l'association (Aïcha Amezal, Luc Barbier, Laurent Godé).
- Ce travail sera présenté le 20 octobre 2016 lors du séminaire Ramsar par Eve Alcoumbre.



Rencontre avec les élus et représentants DREAL du marais audomarois © PNR CMO

Travail sur la mise en place d'une mesure de soutien à l'élevage et aux éleveurs en zone humide (ISZH)

- Suite au 7^{ème} séminaire Ramsar en novembre 2015, l'association mène un travail, en partenariat avec plusieurs sites volontaires, afin de porter une mesure de maintien de l'élevage et des éleveurs en zone humide.
- L'idée est de profiter de la révision des critères de l'ICHN pour intégrer les sites Ramsar aux zones soumises à contrainte spécifique.
- Une première réunion a eu lieu en Baie de Somme mi-mars réunissant les sites Ramsar de la Baie de Somme, du Marais audomarois, le PNR du Marais poitevin, l'agence de l'eau Artois-Picardie et le président de l'association Ramsar France, Jérôme Bignon. Il en ressort l'importance de se mettre d'accord sur un montant, de se focaliser uniquement sur les prairies (et donc l'élevage), et de connaître cette surface à l'intérieur des sites Ramsar.
- Un article de 2 pages a été publié dans le numéro 90-91 de Zones Humides Infos sur la mise en place de cette ISZH (articles de Régis Vianet, Luc Barbier et Bastien Coïc).
- Un mémoire argumentaire a été rédigé et validé lors d'une 2^{ème} réunion au Sénat début juillet 2016, puis synthétisé dans un 2 pages à destination des élus.
- Une 3^{ème} réunion fin septembre a permis de mobiliser la vice-présidente et le vice-président de Ramsar France (Geneviève Gaillard et Jean-Paul Chanteguet) et de planifier les suites à donner.
- La liste des parlementaires des sites Ramsar a donc été produite, afin de mobiliser autour de cette thématique et de créer un groupe de parlementaires motivés pour défendre la mesure.



Marais pâturé du lac de Grand-Lieu © J-M.Gillier

Labellisation du site Ramsar « Marais Vernier, vallée de la Risle maritime »

- L'association Ramsar France a contribué et soutenu la labellisation du site, en date du 18 décembre 2015 par le secrétariat de la convention de Ramsar.
- La remise de diplôme au niveau national a eu lieu lors de la JMZH le 2 février 2016 à Brest.
- Une journée de labellisation locale a eu lieu le 26 avril 2016 dans le marais Vernier.



Remise du diplôme lors de la journée de labellisation locale © B.Coïc

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Marais Vernier et vallée de la Risle maritime (échanges téléphoniques et mails), jusqu'en décembre 2015
- Etangs de Salses-Leucate (échanges mails)
- Marais de Sacy (échanges mails)
- Vallée de la Somme et de l'Avre (échanges mails)
- Vallées de la Scarpe et de l'Escaut (échanges téléphoniques et mails)
- Réserve du Pinail (échanges téléphoniques et mails)
- Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts (échanges mails)
- Vallée de la Loire (échanges téléphoniques et mails)

Travaux du Conseil d'administration

4 conseils d'administration ont eu lieu entre le 1er octobre 2015 et le 30 septembre 2016 montrant la dynamique de l'association et de son conseil.

CA du 7 décembre 2015

- Lancement de la réflexion sur l'indemnité spécifique en zones humides
- Validation du contenu des conventions Onema et Medde 2016

CA du 2 mars 2016

- Election du bureau :
Président : Jérôme Bignon
Vice-Président : Jean-Paul Chanteguet
Secrétaire : Laurent Godé
Vice-Présidente : Geneviève Gaillard
Trésorier : Thierry Lecomte
- Bilan du séminaire 2015
- Présentation du séminaire 2016 et proposition pour 2017.

CA du 2 mai 2016

- Avancement de la réflexion ISZH
- Point sur les conventions et les financements de Ramsar France
- Point sur le séminaire 2016 et les actualités (Article ZH Infos, Loi biodiversité, Journée de labellisation du Marais Vernier, colloque continuité écologique)
- Présentation du stage MEEM – Ramsar France d'Eve Alcoumbre

CA du 30 septembre 2016

- Présentation du budget 2017 aux administrateurs
- Développement d'outils de communication (exposition Ramsar)
- Bilan du stage sur la mise à jour de la circulaire de désignation Ramsar

Date du prochain conseil d'administration et élection du bureau

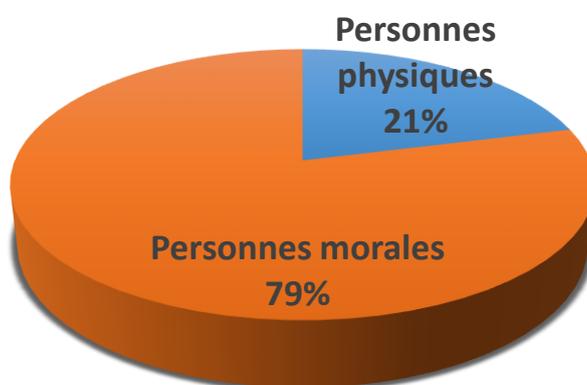
Le 2 décembre 2016, lors de sa prochaine séance de conseil d'administration, ce dernier élira son nouveau bureau.

Adhérents

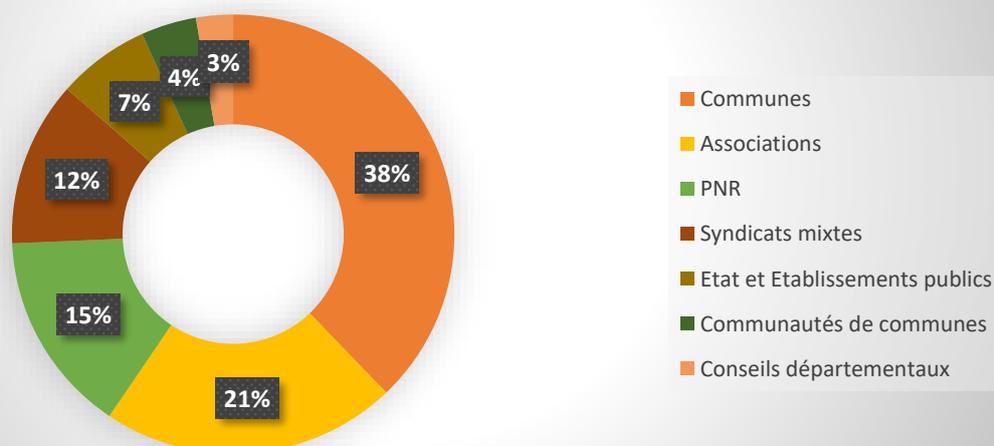
En 2016, l'association Ramsar France a dénombré 95 adhérents, répartis comme suit : 20 personnes physiques, 75 personnes morales.

Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016
Personnes morales	34	49	77	75
Personnes physiques	14	20	21	20
TOTAL	48	69	98	95
Evolution		+43,8	+42,0	-3,1

Répartition des adhérents 2016



Répartition des personnes morales par type de structure



Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2016

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Budget 2016 Association Ramsar France Période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016

Dépenses		Recettes	
Salaire	29 489	Agence de l'eau Seine-Normandie	2 000
Charges sociales	13 548	ONEMA	50 000
Hébergement	3 528	MEDDE	15 000
		Mécénat Danone/Evian	10 000
Frais divers	5 630		
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 334	Adhésions et Dons	6 300
Dotation aux amortissements	619	Prestation de services (intervention scolaire)	242
Frais séminaire Ramsar2015	5 036	Report exercice N-1	21 839
TOTAL	59 184	TOTAL	105 381
		46 197	

Le compte de résultat, affiche un total **produits** de **83 542** euros (105 381€ de recettes - 21 839€ de report à nouveau) et un total **charges** de **59 184** euros, dégageant ainsi un **résultat** de + **24 358** euros.

Ce résultat positif est principalement dû au fait que les actions financées par la subvention Onema n'a pas pu être mise en œuvre au cours de cet exercice. Elle a démarré début octobre 2016, soit au début du nouvel exercice comptable.

Le bilan de l'exercice est de **91 245** euros. L'actif est constitué principalement de disponibilités (66 489€) et de créances (22 600€). Le passif est quant à lui constitué de fonds propres pour 69 158€ et de dettes à hauteur de 22 088€.

Budget prévisionnel Association Ramsar France
Période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017

Dépenses		Recettes	
Salaire + Charges	57 000	Agence de l'eau Rhin Meuse (3/12mois = 25%)	1 250
Stage Etude EDL Rhin-Meuse	5 500		
		MEEM 2016 (10 000 €) (3/12mois = 25%)	2 500
Hébergement	3 650	MEEM 2017 (10 000 €) (9/12mois = 75%)	7 500
		MEEM 2017 - Séminaire	5 000
Notes de frais animateur	6 000		
Notes de frais Etude EDL Rhin-Meuse	2 000	Mécénat Danone/Evian	5 000
		Mécénat Danone/Evian - Séminaire	5 000
Contribution séminaire Ramsar2016	10 000		
		ONEMA 2016 (50 000 €) (3/12mois = 25%)	12 500
Communication (expo Ramsar)	20 000	ONEMA 2017 (50 000 €) (9/12mois = 75%)	37 500
Frais divers (fournitures etc.)	2 777		
Provision pour dépenses imprévues	20 000		
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 400	Adhésions	6 400
		Dons	100
Assurance	500		
Frais bancaires	120	Report exercice N-1	46 197
TOTAL	128 947	TOTAL	128 947

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Association Ramsar France

c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Réélection du tiers sortant du conseil d'administration

Sont candidats au poste d'administrateur :

- Luc BARBIER (rééligible)
- Jean-Paul CHANTEGUET (rééligible)
- Thierry LECOMTE (rééligible)
- Régis VIANET (rééligible)
- Jean-Pierre POLY

Cette dernière candidature étant parvenue tardivement, les administrateurs n'ont pas eu le temps de l'examiner. Cependant, la présence de l'ONCFS comme administrateur de Ramsar France ou structure associée est souhaitable et souhaitée.

L'assemblée générale missionne donc le conseil d'administration pour contacter Monsieur Poly afin de lui proposer la signature d'une convention entre l'association Ramsar France et l'ONCFS, et cadrer les échanges qui pourront avoir lieu entre ces deux structures.

Néanmoins, le vote doit être mené, car le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

Résultats du vote :

- Luc BARBIER	29 voix
- Jean-Paul CHANTEGUET	28 voix
- Thierry LECOMTE	29 voix
- Jean-Pierre POLY	0 voix
- Régis VIANET	29 voix

Bureau :

Le bureau sera élu en conseil d'administration, le vendredi 2 décembre 2016.

Vote du montant des cotisations

Les adhérents présents lors de l'assemblée générale ont voté le maintien du montant des cotisations, à savoir :

- 25€ pour une personne physique,
- 100€ pour une personne morale,
- 1000€ pour un EPCI, qui engage la structure et les communes concernées volontaires (adhésion optionnelle)

Cependant, le montant pour les personnes morales simples semble peu élevé pour plusieurs des personnes présentes. L'assemblée générale missionne donc le conseil d'administration pour proposer une évolution du montant des cotisations qui sera soumise au vote lors de la prochaine assemblée générale.

Perspectives de l'association – échange avec les adhérents

Le ministère en charge de l'écologie constate la montée en puissance des sujets que portent et pourraient porter l'association. Dans ce contexte, il réfléchit donc à un renforcement des capacités de l'association, et par conséquent réfléchit également à augmenter son appui financier dans les années à venir, même si cela n'est pas encore sûr d'aboutir.

La question d'un soutien pour l'animateur est donc évoquée : le conseil d'administration se félicite de ce souhait et propose donc de réfléchir en CA aux modalités de ce soutien (Service civique, prestataire extérieur, second salarié).

Label ville Ramsar – appel à manifestation d'intérêt

Plusieurs villes ont déjà manifesté leur intérêt pour cette labellisation : Pont-Audemer, Saint-Omer, Amiens notamment.

Tobias Salathé (secrétariat de la convention de Ramsar) mentionne cependant que les discussions du comité consultatif indépendant (chargé de mettre en place ce label Ville Ramsar) se dirigent vers une seule ville labellisée en Europe tous les 3 ans.

Les participants de l'assemblée générale s'étonnent de ce choix, car les villes candidates seraient donc « mises en concurrence », ce qui va à l'encontre de la dynamique de mobilisation des élus souhaitée par la France et les gestionnaires de sites Ramsar.

Un courrier sera donc envoyé à la nouvelle secrétaire générale de la convention de Ramsar, Mme Rojas-Urrego, pour lui signifier qu'il serait souhaitable, pour maintenir la vision positive du label Ramsar et du label Ville Ramsar, que plusieurs villes par pays puissent être labellisées en même temps.

Prochain séminaire Ramsar

Le syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs (SMMAH) s'était porté candidat en mars pour accueillir le prochain séminaire des gestionnaires de sites Ramsar. Malgré son absence lors de cette édition, il renouvelle sa volonté d'organiser le prochain évènement à Frasne, dans le Doubs.

Ce séminaire pourra s'inscrire dans le cadre du programme LIFE Tourbières, et permettra dans la mesure du possible de faire participer les sites Ramsar de Suisse. Il aura lieu entre le 10 et le 25 octobre 2017, en fonction des vacances scolaires.

Désormais, une partie de la subvention reversée par Ramsar France à l'organisateur local sera dédiée défraiement des intervenants, afin de pouvoir s'assurer de leur présence.